

## GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	31.08.2020	12h00	20.350	DFS
Annule et remplace				

<b>Auteur(s) : Laurent Debrot</b>
<b>Titre : Directives anticipées, pour un droit au sourire !</b>
<b>Contenu :</b> Les personnes d'un certain âge sont encouragées à signer des directives anticipées fixant certaines limites concernant les soins qui pourraient leur être prodigués. Pour de nombreuses personnes âgées, l'idée de finir ses jours dans un établissement médicalisé n'est déjà pas réjouissante en soi, mais la crise Covid-19 a ajouté une pénitence, celle de terminer ses jours avec des visites réduites de la famille et de ne plus voir aucun sourire sur le visage des gens. Cette perspective est insupportable pour de nombreuses personnes. Est-il envisagé que les signataires de directives anticipées puissent notifier qu'ils ne souhaitent pas être entourés de personnes portant un masque, étant entendu que celui-ci est destiné principalement à leur protection ?
<b>Souhait d'une réponse écrite : NON</b>

<b>Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :</b> Laurent Debrot		
<b>Autres signataires (prénom, nom) :</b>	<b>Autres signataires suite (prénom, nom) :</b>	<b>Autres signataires suite (prénom, nom) :</b>